

Le Travailleur alpin / organe
régional du parti communiste
français SFIC

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français
SFIC. 1940/12/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

2

Grenoble 38 Rue Louis Grenier

le Travailleur Alpin

Organe Régional du
Parti Communiste (S.F.I.C.)

12 Decembre 1940

n° 7

11
A
C
1
X

Ni Londres ni Berlin.

Les formations para-militaires de guerre civile font leur apparition dans la région.

A Grenoble, une centaine de jeunes membres du P.S.F., du P.P.F., de l'A.F. viennent d'être groupés en garde prétorienne de PÉTAIN. On les a vêtus d'une veste de cuir et d'un pantalon bleu, armé d'un revolver et ils reçoivent 2.000 frs. par mois pour être prêts à matraquer le peuple.

C'est la pure imitation française des S.S. et S.I. hitlériennes.

La population grenobloise est accablée. Alors que la misère s'étend que le chômage augmente ses ravages, les forbans de Vichy osent se préoccuper d'entretenir une troupe de criminels à gages !

C'en est assez ! Les travailleurs n'acceptent pas cette provocation ils refusent d'avoir à subir les mots d'ordre de BERLIN et d'être à la remorque d'une puissance étrangère.

Si le conflit impérialiste se poursuit, si les monopoles capitalistes s'affrontent, continuent à faire s'entre-tuer des milliers d'hommes, si PÉTAIN, LAVAL, DE VENEZIE en FRANCE, de GAULLE, ROTHSCHILD en ANGLETERRE combattent chacun de leur côté pour le privilege exclusif d'exploiter notre peuple, celui-ci qui n'a pas voulu la guerre entend bien ne pas retourner à la boucherie pour les magnats de la Finance et de l'industrie internationale.

Le peuple repousse les appels de DE GAULLE qui veut l'enrégimenter et s'insurge quand il entend le triste PÉTAIN déclarer à TOULON que la marine serait "appelée-bientôt à jouer un grand rôle."

Les travailleurs de notre pays veulent une FRANCE libre et indépendante débarrassée de l'ingérence étrangère: ils chasseront l'infâme clique que les asservit actuellement sous la menace des baïonnettes étrangères et, aidés de notre grand Parti Communiste, seul défenseur courageux de leur avenir, ils se donneront un gouvernement du Peuple qui oeuvrera pour le Peuple.

*Pour la Paix, dans la Liberté et l'Indépendance
avec l'Europe au pouvoir*

T.A

DIDKOWSKY : UN SINISTRE BOURREAU

Des mères de famille, des épouses se sont rendus ces jours-ci en délégation à la Préfecture. Elles demandaient la libération des travailleurs emprisonnés récemment par l'ordre de PÉTAIN LAVAL LEBASTON. Les larmes de ces malheureuses ont rempli d'aise le cynique DIDKOWSKY

qui a répondu qu'il serait intraitable et pour raffiner son plaisir de bourreau a interdit aux familles de rendre visite aux prisonniers.

Travailleurs de Grenoble et de la région réclament l'ouverture des prisons et des camps.



ISÈRE



SAVOIE

La VISCOSE - Les gros patrons ne se soucient plus de la convention collective et de l'indemnité de vêtements qu'elle fixait.

Les ouvriers qui protestent déjà contre les salaires de famine qui leur sont versés réclament une distribution régulière d'effets de travail ou le paiement d'une indemnité en rapport avec leur lessivage et le coût de la vie.

CHEZ FIT - Aucun égard pour les ouvriers. Les vestiaires ne sont pas chauffés et de plus les vitres manquent.

Aux presses, les conditions d'aération sont déplorables.

La direction considère qu'un ouvrier pénétrant dans cette usine est une bête à exploiter.

=====

LES TICKETS SONT ÉPUISÉS...

...et Janvier, date de renouvellement des cartes d'approvisionnement est encore loin. Doit-on crever de faim pour le plaisir des requins de VICHY qui organisent systématiquement la famine ?

Ménagères, protestez sur les marchés. Rendez vous en masse à la Préfecture et exigez des rations supplémentaires.

Pensez que si vous manquez de tout, les accapareurs capitalistes ne manquent de rien.

=====

LES POMMES DE TERRE MANQUENT...

Mais les gangsters de la municipalité de CHAMBERY ont résolu le problème. Ils vont au petit village des Molettes acheter à 200 fr. les patates taxées 113 fr. Leurs reçus sont évidemment en règles et ils en portent leur énorme stock sans crainte... en utilisant les cartes mun-

A UGINE - Aux aciéries. Les gars qui coupent les liens au rebut travaillent dehors et sont exposés à toutes les intempéries. Ils réclament des abris. Une part des scandaleux bénéfices des aciéries peut bien servir à l'amélioration du système de travail et des conditions de vie des travailleurs.

La femme d'un prisonnier de guerre, chomeuse, se présente un jour à la porte des aciéries pour demander du travail. On lui répond: Evidemment avec 8 frs par jour, c'est dur, mais que voulez vous, votre mari n'a pas été tué, alors nous ne pouvons rien, que cesse ce scandale. Les métallos réclament le droit au travail pour les femmes de prisonniers de guerre et la resorption immédiate du chômage.

A CHAMBERY - Chez JOM. Le millionnaire MORETTI est passé maître en l'art d'exploiter ses ouvrières. Celles ci travaillent aux pièces et touchent 9.75 pour tisser 72 bandes de sandales. Ce qui fait que les plus acharnées arrivent à gagner si elles ne perdent pas de temps, un salaire journalier de 7 ou 7 frs.

Peut on encore tolérer pareil esclavage. Ouvrières unissez vous et revendiquez un salaire honnête.

A L'ALU - Ces messieurs d'Alais-Frogas et Camargue ne sont pas satisfaits du laminage. Ils veulent pousser la production et pour contraindre les ouvriers ils les menacent d'une diminution de salaire.

Mais les travailleurs de l'ALU n'acceptent pas le chantage. Pour augmenter la production il suffit d'embaucher de nouveaux ouvriers, et les chomeurs ne manquent pas.

=====

municipaux, aux frais des contribuables. Ménagères Chambériennes, vous qui ne savez ou trouver des pommes de terre vous n'ignorez plus maintenant à qui vous devez vous adresser !